du Ministère, de [illegible] leur Table quelque verte Mercuriale de quelque Supérieur de bonne ou de [illegible] foi, d'incontestable ou de contestable autorité ; et, comme les trois Jeunes Hébreux, exposés à être menacés de quelque Fournaise, s'ils refusent de reconnoître la Statue d'Or pour plus qu'elle ne paroit, tant qu'on s'obstinera à leur refuser de montrer l'Ordre du Roi !

Avez-vous jamais éprouvé, Monseigneur, avant le *Nouvel Ordre de choses*, de semblables désagréments, vous et vos Confrères dans le Ministère que vous exercez depuis une cinquantaine d'années ? Et cependant, aux yeux de Dieu, vous n'avez pas plus de mérite que moi ; car, vous et moi, nous avons fait notre possible pour FAIRE BIEN. Que mes détracteurs prouvent le contraire, au lieu de chercher à l'insinuer lâchement et calomnieusement *depuis quelque tems* à mes Superieurs, et peut-être audacieusement aujourd'hui. Maltraité depuis vingt ans par un Trompeur, il m'étoit donc encore réservé de l'être par un Trompé !....

L'estime et l'affection que vous m'avez témoigné tant que vous m'avez connu par vous-même ; par exemple, lorsqu'à votre Nomination à la Coadjutorerie en 1806, vous passâtes quelque tems au Séminaire de Québec, dont j'étais alors un des Directeurs et Professeur de Théologie ; ou lorsque je vous accompagnai en Visite en 1816 ; ou lorsque vous fîtes la Visite de ma Paroisse en 1817 &c. sont encore et seront longtems gravés dans mon esprit et dans mon cœur ; mais la crainte qu'il paroit que vous voudriez m'inspirer, en ne me connoissant plus, *depuis un certain tems*, que par mes ennemis, est la moindre de mes occupations ; convaincu qu'à la première explication entre vous et moi, votre droiture d'ame et la pureté de vos intentions dissiperont les préjugés que vous serez surpris et faché, en conscience et en honneur, d'avoir conçus contre moi. Seriez-vous en cela le premier Personnage important dont la bonne foi auroit été surprise, et qui ne le croyoit pas plus que vous ?

Comme le Souverain Pontife EUGENE III recevoit avec plaisir les avis d'un simple Prêtre, S. Bernard, votre Patron ; daignez, s'il vous plait, Monseigneur, examiner la proposition que je vous fais ici : c'est qu'après avoir entendu ceux qui cherchent avec un hypocrite acharnement à me perdre dans votre esprit, vous ne vous préveniez pas davantage contre moi avant de m'avoir entendu ; c'est ce que vous devez au dernier de vos Diocèsains, à plus forte raison, sans doute, à un Curé de mon âge. Je m'étois proposé de le faire de moi-même pendant ces vacances-ci ; mais, dans les circonstances actuelles, je ne crois plus devoir le faire qu'à votre invitation. Je vous conjure donc, Monseigneur, pour vous et pour moi, de me procurer cette entrevue, ou à Québec ou ailleurs : si non, j'aurois lieu d'en attribuer le refus à la suggestion de quelqu'interressé, et je me regarderois alors comme forcé de tenter d'autres moyens d'être entendu, si cela continue.

Je ne réponds pas à présent à la seconde partie de votre Lettre, encore plus dure que la première, ce qui me prouve bien que le fond n'est pas de vous.

Je dé[illegible] formellement et expressément, et suis prêt à réparer tout ce qui dans cet[illegible], contre ma volonté et mon intention, se trouver de contraire au jugement d'un [illegible] compétent, au Respect et à l'Obéissance Canonique que je dois à MON ORDINAIRE.

Je suis avec le plus profond respect,

S. P[illegible] 31 Août [illegible]

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble et ob. Serviteur,

PIGEON, PTRE.

S.M.E. 1964 31 Août